



Écomobilité en Drôme

AIDES MOBILITE

Aides à l'achat - location longue durée - aides financières



Edition Février 2024

Dromolib - ses partenaires financiers



VELO

Aide à l'achat
Location longue durée
Forfait Mobilités Durables



AIDES A L'ACHAT d'un Vélo à Assistance Electrique (VAE) et vélo

Le bonus vélo de l'Etat est cumulable avec une aide locale.

Aides locales en cours :

ARCHE Agglo - aide à l'achat VAE

Conditions et dossier sur : archeagglo.fr
Contact : 04 26 78 78 78 / velo@archeagglo.fr

Communauté de Communes des Baronnies - aide à l'achats VAE, électrification

Conditions et dossier sur : cc-bdp.fr
Contact : 04 75 26 34 37 / mobilites@cc-bdp.fr

Communauté de Communes Dieulefit Bourdeaux - aide à l'achats VAE, électrification, vélo musculaire

Conditions et dossier sur : ccdb26.fr
Contact : 04 75 46 43 49 / contact@ccdb26.fr

Coup de pouce entretien / réparation :

Communauté de Communes du Diois - entretien/réparation et équipement

Conditions sur : paydisois.fr
Contact : 04 75 22 29 44

Bonus vélo

Aide à l'achat d'un vélo ou un vélo à assistance électrique neuf ou d'occasion par l'Etat, jusqu'à 3000€ sous condition de revenu.

Information sur primealaconversion.gouv.fr ou au n°vert : 0 800 74 74 00 (service et appel gratuit)

Le Forfait Mobilités Durables

Votre employeur peut mettre en place une indemnité pour les déplacements effectués à vélo par ses salariés pour se rendre sur leur lieu de travail.

Cette indemnité est plafonnée à 800€/an /personne, elle est exonérée d'impôt sur le revenu et de cotisations sociales.

Ce forfait peut également s'appliquer pour des déplacements effectués en covoiturage, véhicule partagé, vélo / trottinette en location ou en libre-service.

Renseignez-vous auprès de votre employeur.

Contactez Dromolib pour obtenir des modèles.

LOCATION LONGUE DUREE

Optez pour la location longue durée d'un vélo à assistance électrique ou d'un vélo. Essayez pendant plusieurs mois sur vos trajets quotidiens, voyez si c'est le mode de transport qu'il vous faut.

Proche de chez vous :

ARCHE Agglo VAE 1 à 3 mois

Informations et réservation : archeagglo.fr

Communauté de Communes du Val de Drôme en Biovallée VAE 1 à 6 mois

Information et réservation : valdedrome.com

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans VAE 1 à 9 mois

Information et réservation : 04 75 40 03 89 / cccps.com

Royans-Vercors - Centre Social La Paz et Activ'Royans VAE 3 à 12 mois

Informations et réservation : 04 75 47 76 55 / 04 75 48 57 42

Valence Romans Agglomération - Valence Romans Mobilités Mon Libélo 3 à 6 mois

Informations et réservation : valenceromansmobilites.fr

Communauté de Communes des Baronnie VAE 1 à 6 mois

Informations et réservation : 04 75 26 34 37

TRANSPORT COLLECTIF

Transports en commun
Covoiturage

TRANSPORTS EN COMMUN & COVOITURAGE

Votre employeur a un rôle à jouer dans vos déplacements domicile-travail, il a des obligations légales mais aussi des incitations financières qu'il peut mettre en place.

Covoiturage

Aides locales en cours :

Communauté de Communes Porte de DromArdèche - Vos trajets gratuits ou rémunérés

Passager : voyagez gratuitement

Conducteur : trajet rémunéré à hauteur de 2€ minimum et par passager transporté

Inscription sur : klaxit.com

Valence Romans Mobilités - Trajets gratuits ou rémunérés

Passager : voyagez gratuitement

Conducteur : trajet rémunéré à hauteur de 1,50€ minimum et par passager transporté

Inscription sur : klaxit.com

Prime covoiturage

Pour les primo-conducteurs en 2023. Une prime de 100€ en utilisant les plateformes de covoiturage (Mov'Ici, Blablacar, Mobicoop, Klaxit, etc.). Dès le premier covoiturage effectué recevez 25€ et 75€ au 10e covoiturage dans un délai de 3 mois à compter du premier covoiturage.

Le Forfait Mobilités Durables

Votre employeur peut mettre en place une indemnité pour les déplacements effectués en covoiturage par ses salariés pour se rendre sur leur lieu de travail.

Cette indemnité est plafonnée à 800€/an /personne, elle est exonérée d'impôt sur le revenu et de cotisations sociales.

Ce forfait peut également s'appliquer pour des déplacements effectués en vélo, véhicule partagé, vélo / trottinette en location ou en libre-service.

Renseignez-vous auprès de votre employeur.

Contactez Dromolib pour obtenir des modèles.

Transports en commun

Votre employeur a l'**obligation légale** de prendre en charge financièrement 50% de votre abonnement de train ou bus ou car que vous utilisez pour vous rendre sur votre lieu de travail.

Cela s'applique sur les abonnements annuels, mensuels et hebdomadaires.



VEHICULE PLUS PROPRE

Aide à l'achat
Autopartage

AIDES A L'ACHAT & AUTOPARTAGE

Envie de passer à l'électrique ? L'Etat a mis en place des aides pour vous aider à passer le pas.

Aides à l'achat

Bonus écologique

Non soumis à des conditions de revenus, c'est est une aide à l'acquisition d'un véhicule électrique ou hybride neuf ou d'occasion. Plafonnée à 5000€ pour un véhicule neuf et 1000€ pour un véhicule électrique d'occasion. Information et simulateur d'éligibilité sur www.primealaconversion.gouv.fr ou au n°vert : 0 800 74 74 00 (service et appel gratuit)

Bornes de recharges électrique - crédit d'impôt

Au moment de remplir votre avis d'imposition vous pouvez déclarer l'installation d'une borne - avantage limité à 500€.

Autopartage

En remplacement occasionnel d'une voiture pensez à l'autopartage. Le principe : une voiture en libre service sous réservation que vous utilisez quand vous en avez besoin. De quoi faire des économies.

Proche de chez vous :

Libelul - Eurre et Aouste-s/-Sye

Information et réservation :
libelul-autopartage.fr / 04 75 82 92 67

Crest Autopartage - Crest

Information et réservation :
crestautopartage@zaclys.net

Vercorsoleil - La Chapelle en Vercors

Information et réservation :
autopartage-vercors-drome@centralesvilleageoises.fr / 06 07 23 48 44

Val de Quint - St-Julien en Quint

Information et réservation :
epi@valdequint.fr / 06 44 87 32 48

Citiz - Agglomération de Valence Romans

Information et réservation :
alpes-loire@citiz.fr / 04 76 24 57 25

PROFESSIONNELS

Aide à l'achat vélo
Véhicule plus propre

VEHICULE PLUS PROPRE

Besoin d'un véhicule motorisé pour vos déplacements professionnels ? Optez pour un véhicule électrique.

Aides à l'achat

Bonus écologique

Aide non soumise à des conditions de revenus, c'est est une aide à l'acquisition d'un véhicule électrique ou hybride neuf ou d'occasion. Plafonnée à 5000€ pour un véhicule neuf. Information et simulateur d'éligibilité sur primealaconversion.gouv.fr ou au n°vert : 0 800 74 74 00 (service et appel gratuit)

Avez-vous pensé à l'autopartage ?

Vous avez une voiture ou une flotte mais elle est sous-utilisée? Pensez à l'autopartage.

Le principe : une voiture en libre service sous réservation que vous utilisez quand vous en avez besoin. De quoi faire des économies. Information auprès de Dromolib.

PROFESSIONNELS

Aide à l'achat
Véhicule plus propre

AIDES A L'ACHAT d'un Vélo à Assistance Electrique (VAE) et vélo

En tant que professionnels, vous aussi vous avez le droit à des aides et conseils pour l'acquisition de vélos pour votre entreprise.

Les Boîtes à Vélo

Disposez de conseils sur l'achat d'un vélo utilitaire et intégrer un réseau d'entreprises à vélo.

lesboitesavelo.org

Avez-vous pensé à contacter des fondations ?

Norauto, Véolia, Michelin, etc.

Objectif Employeur Pro-Vélo

Accompagne les employeurs dans le développement d'une culture vélo au sein de leur établissement, par la prise en charge financière d'équipements et de services. Ce programme est porté par la FUB et financé par les CEE. Il aboutit à une labelisation de l'établissement.

Informations et inscription :
employeurprovelo.fr

Bonus vélo

Aide à l'achat d'un vélo ou un vélo à assistance électrique neuf ou d'occasion par l'Etat, jusqu'à 1000€

Information sur primealaconversion.
gouv.fr ou au n°vert : 0 800 74 74 00
(service et appel gratuit)



Écomobilité en Drôme

CONTACT

dromolib.fr

contact@dromolib.fr

04 75 82 92 67

Adhérez à l'association



Dromolib - ses partenaires financiers

